

Lettre ouverte à M Baroin.

Copie à toutes les mairies de France aux Députés et Sénateurs.

François Baroin
Président de l'association des Maires de France

Monsieur le Président.

Je trouve votre courrier du 17 mars 2016 au premier ministre et à la Ministre de l'environnement tout à fait justifié. En effet il faut que le gouvernement rappelle aux maires leurs responsabilités.

Il faut leur rappeler que ce sont les premiers magistrats de leur commune et qu'à ce titre ils ont une responsabilité de Santé et de Sécurité Publique.

Il faut leur rappeler que depuis 2011 l'OMS a classé « Cancérogène possible » les ondes électromagnétiques des radars, Wifi, téléphones portables et autres ondes générées par les CPL prévus dans les compteurs Linky.

Il faut leur rappeler que, en France, pendant l'expérimentation de ces compteurs entre 2010 et 2011, 8 incendies leur sont imputables. Que depuis 2011 EDF ne communique plus sur ces risques. Que les assurances ne couvrent pas les risques liés aux ondes électromagnétiques. Ce sera donc la responsabilité des Maires (propriétaires des compteurs) qui sera engagée devant la justice, comme à La fosse sur Mer avec les autorisations de constructions en zone insondable.

Votre croisade mérite notre soutien. Mais en tant que Président de l'association des Maires de France nous sommes persuadés que vous ne manquerez pas de rappeler ces règles fondamentale du fonctionnement de notre démocratie.

Salutation distinguées

le collectif « Posit Yvon 64 »
post.yvon@laposte.net